

CONVOCATION : 30/8/2020

AFFICHAGE : 30/8/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 12 – Votants : 13

L'an deux mil vingt, le 4 septembre à 20h40, le conseil municipal de cette commune, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune en raison des mesures sanitaires imposées par l'épidémie de COVID-19, sous la présidence de Monsieur Alain SCRIBE, maire.

Étaient présents :

Mesdames Floriane BIMIER, Véronique BOUTEILLER, Evelyne LAMANDÉ, Aude LELIÈVRE, Maryse MONNIER, Clairette SOHIER,
Messieurs Vladimir FÉLICIJAN, Michel GRIMOIN, Michel LAQUAY Michel NOSTRADAMUS, Gérard POUCHAIN.

Étaient absents : Mme Marion HOTTIN, M. Jean-Claude CORNET, M. Christian AUBERT qui a donné pouvoir à M. Vladimir FÉLICIJAN.

M. Gérard POUCHAIN a été désigné secrétaire de séance.

Approbation de la séance du 25 juillet 2020

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé, à l'unanimité, par les conseillers municipaux.

Suite à la demande de la Trésorerie (courriel reçu ce jour à 12h01), Monsieur le maire sollicite le conseil municipal pour ajouter une délibération relative au budget du camping. Sa demande est acceptée à l'unanimité.

2020.39 : Modification du RIFSEEP

Suite au recrutement de Madame Christine BURIN comme agent administratif territorial à temps plein, dans le cadre d'un contrat établi pour la durée de l'indisponibilité de l'agent titulaire, il est nécessaire, pour maintenir sa rémunération au même niveau, de modifier le contenu du RIFSEEP afin d'y intégrer les agents contractuels et d'en relever les différents plafonds de rémunération. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la modification du RIFSEEP.

2020.40 : Achat d'une nouvelle pompe pour la Gronde

À la veille d'une nouvelle grande marée et suite à l'exposé de M. Vladimir FELICIJAN relatif à l'état des pompes mises en place sur la Gronde, le conseil municipal décide à l'unanimité d'acheter une pompe neuve et d'en réparer une, conformément au devis établi par l'entreprise MIREY qui s'élève à la somme totale de 7785 € TTC, dont 4263,60 € TTC pour l'acquisition de la pompe neuve.

2020.41 : Travaux sur une canalisation d'eaux usées rue de la Dune

En raison d'un affaissement de la chaussée, rue de la Dune, une canalisation des eaux usées a cédé, engendrant des nuisances pour une cinquantaine d'habitations. Le devis établi par l'entreprise MARTRAGNY s'élève à 2945 € HT. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la réalisation des travaux par l'entreprise MARTRAGNY. Le montant des travaux sera imputé sur le budget d'exploitation de l'assainissement.

2020.42 : Achat d'un nouveau chauffe-eau pour le camping municipal

Compte tenu de l'ouverture du camping municipal dix mois sur douze et de la location à l'année d'une cinquantaine de parcelles, il s'avère nécessaire d'acheter un chauffe-eau de 500 litres qui sera utilisé dans les sanitaires situés au fond du terrain de camping. La décision de cet achat d'un montant de 2811,60 € TTC (pose incluse) est votée à l'unanimité par le conseil municipal.

2020.43 : Modification du mode de gestion de la laverie du camping municipal

Il est proposé par Monsieur le maire de modifier la gestion de la laverie du camping municipal. Les établissements AQUALYS installeraient à leur charge deux machines à laver et deux sèche-linge dont ils assureraient la maintenance. Ils reverseraient à la commune 15% du chiffre d'affaires (HT). La proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal pour un contrat de cinq ans renouvelable.

2020.44 : Renouvellement de différents équipements des chalets du camping municipal

Quelques achats sont nécessaires pour l'équipement des quatre chalets et de la caravane (notamment 4 chaises, 1 plaque de cuisson, 5 réfrigérateurs, 2 tables, 7 couettes, 6 oreillers). Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces investissements dans la limite d'un budget de 5000 € TTC.

2020.45 : Acquisition de matériel pour le camping municipal

L'acquisition d'un nettoyeur haute pression est nécessaire pour l'entretien du camping. Son achat d'un montant de 429,68 € TTC, (après remise par l'entreprise d'un montant de 75,52 €), est décidé à l'unanimité par le conseil municipal.

2020.46 : Revente d'une caravane

Le conseil municipal décide à l'unanimité la revente à un particulier pour la somme de 5000 €, d'une caravane achetée par la commune 2800€ TTC et équipée d'un auvent acheté 1217,70 € TTC, étant précisé que l'acquéreur prendra un contrat de location d'un emplacement à l'année.

2020.47 : Remplacement d'un réverbère – devis de ENGIE

Monsieur le maire propose de reporter la délibération relative au remplacement d'un réverbère en raison d'un devis qui devra être précisé. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce report.

2020.48 : Nomination des conseillers municipaux au sein des commissions intercommunales

Un tableau des conseillers municipaux au sein des commissions intercommunales a été préalablement adressé à chaque conseiller municipal. Monsieur le maire répond aux demandes de précisions de certains d'entre eux. Les candidatures sont acceptées à l'unanimité par le conseil municipal.

Communauté de Communes



PROPOSITION DE COMPOSITION DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

COMMUNE DE ...ASNELLES.....

Règle : Chaque commune est représentée par un membre dans chaque commission

Les communes de Creully sur Seules, Ponts sur Seules, Tilly sur Seules et Ver sur Mer pourront avoir 2 représentants dans les commissions n°1 à 10.

Les communes de Asnelles, Graye sur Mer, Meuvaines et Ver sur Mer pourront avoir 2 représentants dans les commissions n°11.

Chaque conseiller communautaire doit être présent dans 1 commission au moins.

N°	Commission	Vice-Président	Nom du candidat
1	Finances et mutualisation	Christian GUESDON	1- SCRIBE Alain
2	Affaires culturelles et gestion du patrimoine	Geneviève SIRISER	1- POUCHAIN Gérard
3	Développement économique	Vincent DAUCHY	1- LAMANDÉ Evelyne
4	Ressources humaines, administration générale et communication	Gwenaëlle LECONTE	1- POUCHAIN Gérard
5	Affaires scolaires et transport scolaire	Gérard LEU	1- MONNIER Maryse
6	Aménagement du territoire (PLUi) et gens du voyage	Alain COUZIN	1- LAMANDÉ Evelyne
7	Protection de l'environnement, transition énergétique, développement durable et gestion des déchets ménagers	Daniel LEMOUSSU	1- FELICIJAN Vladimir
8	Développement touristique	Stéphane JACQUET	1- POUCHAIN Gérard
9	Petite enfance, jeunesse et liens intergénérationnels	Hervé RICHARD	1- MONNIER Maryse
10	Voiries et entretien des infrastructures	Marcel DUBOIS	1- FELICIJAN Vladimir
11	Littoral, mer, GEMAPI, surveillance des plages, SPANC et eau potable.	Philippe ONILLON	1- SCRIBE Alain 2- FELICIJAN Vladimir

2020.49 : Désignation d'un coordinateur communal pour les opérations de recensement

Monsieur Alain SCRIBE, maire, est élu coordinateur communal pour les opérations de recensement à l'unanimité par le conseil municipal.

2020.50 : Demande de prise en charge des frais de télésurveillance

Compte tenu de la dissolution du CCAS de la commune d'Asnelles et de la création de l'intercommunalité *Seules Terre et Mer*, en remplacement de *Bessin Seules et Mer* qui gérât les frais de télésurveillance pour les personnes âgées, le conseil municipal décide à l'unanimité de confier à la commission sociale une réflexion pour trouver les modalités de prise en charge des frais de télésurveillance. Une délibération concernant la prise en charge des frais de télésurveillance sera donc prise ultérieurement par le conseil municipal.

2020.51 : Nomination d'un élu responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA)

Madame Evelyne LAMANDÉ est élue à l'unanimité responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA).

2020.52 : Résiliation d'un abonnement téléphonique

Pour des raisons d'économie, le conseil municipal décide à l'unanimité de résilier l'abonnement du téléphone d'astreinte des agents techniques, qui n'est pas utilisé.

2020.53 : Achat d'un panneau de rue

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'achat d'un panneau de rue pour la voie du lotissement donnant sur la rue du Devonshire Regiment. Elle portera le nom *Impasse du Devonshire Regiment*.

2020.54 : Don à la commune d'une statue de Serge SAINT (actuellement à l'entrée du camping) et adhésion à l'association *Route Serge SAINT sculpteur*

Les ayants-droit du sculpteur Serge Saint proposent de faire don à la commune d'Asnelles de la sculpture qui est exposée actuellement à l'entrée du camping municipal. Les seuls engagements de la commune seraient l'entretien de cette statue et l'adhésion à l'association *Route Serge Saint sculpteur* (50 €/an). Le conseil municipal décide d'accepter ce don à l'unanimité moins une abstention, monsieur Gérard Pouchain, beau-frère de l'un des deux ayants-droit, ne participant pas au vote.

2020.55 : Nomination d'un délégué auprès d'INGÉEAU

Monsieur Vladimir Félicijan est élu délégué auprès d'INGÉEAU à l'unanimité par le conseil municipal.

2020.56 : Diverses demandes de subventions

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'accorder une subvention de 8 ,50 € au club sportif de Creully-sur-Seulles, l'A. S.
- d'accorder une subvention de 30 € en faveur de *la Croix-Rouge*,
- de rejeter la demande de subvention de l'A.D.M.R.,
- de rejeter la demande de subvention du club informatique de Ver-sur-Mer.

2020.57 : Décision modificative du budget du camping

À la demande de la Trésorerie et afin de mettre le budget camping en conformité avec les principes de la comptabilité publique, il est nécessaire d'imputer la somme de 18041,98 € au compte 678 (autres charges exceptionnelles) en section de fonctionnement dépenses, et la même somme au compte 002, résultat de fonctionnement reporté, section de fonctionnement recettes.

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'accepter la D.M.n°1 du budget du camping.

Informations du Maire

- Madame Christine BURIN a été engagée comme secrétaire de mairie à plein temps, en remplacement de Madame Pascale BONNEMAINS pour la durée de son indisponibilité.
- De nouveaux horaires d'ouverture au public de l'Agence postale communale et de la Mairie sont désormais en vigueur. Ils ont été affichés sur les différents panneaux d'information dans la commune.
- Monsieur le maire a établi des fiches de poste pour les deux secrétaires de mairie, Mesdames Virginie AL'IBAUD et Christine BURIN.
- Une réunion organisée par Madame Christine DURAND et Monsieur Cédric NOUVELOT, conseillers départementaux, en présence de Monsieur Jean-Léonce DUPONT, président du Conseil départemental, se tiendra le 5 octobre, à 9h30, salle du Conseil de la mairie de Courseulles-sur-Mer.
- Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation recrute des agents recenseurs.
- Le compte rendu du Comité de suivi scientifique n° 2 concernant le parc éolien en mer a été reçu en mairie et mis à la disposition des élus.
- Le 15 octobre 2020, de 9h à 12h, place Sir Alexander Stanier, *le SensiBus*, *le Bus du Bien Vieillir* du Conseil départemental du Calvados viendra à la rencontre des aînés pour présenter, de manière interactive, les objets et possibilités d'aménagements pouvant être mises en place pour favoriser le maintien au domicile.
- Lecture est faite de la lettre très élogieuse envers la commune d'Asnelles adressée par Monsieur Alain LANGE, fidèle estivant.

Tous les points ayant été délibérés, la séance est levée à 22h50.

Le procès-verbal a été signé par le maire et les autres membres présents.

Pour extrait conforme
Le maire, M. Alain SCRIBE

